

# Bouteflika préside aujourd'hui le Conseil des ministres

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4586 - Mercredi 26 septembre 2018 - Prix : 10 DA

Industrie mécanique en Algérie  
**Baisse de 20 à 30% sur les prix des voitures Kia**

Page 24



Zadi Lakhdar, secrétaire général du syndicat d'entreprise Fertial  
**«Asmidal a fait valoir son droit de rachat des actifs conformément à la loi»**

Page 3

### Mission impossible pour la Turquie

Par Mohamed Habili

L'accord de Sotchi, passé il y a quelques jours entre les deux présidents russe et turc, fait obligation à la Turquie, en échange de l'abandon par la Russie du projet de reprendre Idleb par la force, non seulement de désarmer les groupes rebelles modérés, qui sont d'ailleurs pour partie sa création, mais de faire sortir les groupes radicaux de la zone démilitarisée devant être mise en place avant le 15 du mois prochain. Dès à présent, on s'aperçoit qu'elle ne pourra assumer ni la première tâche ni la seconde. Ceux-là mêmes des groupes qui sont le plus dépendants d'elle viennent de faire savoir qu'ils garderont leurs armes, sans faire d'ailleurs le moindre distinguo entre celles qui sont légères et celles qui sont lourdes, même si dans le même temps ils ont tenu à l'assurer de leur soutien dans sa tentative d'empêcher l'éclatement de la bataille. Dès lors pas étonnant que les groupes djihadistes, regroupés quant à eux derrière l'ex-Front Nosra, refusent aussi bien de quitter leurs positions actuelles, où qu'elles soient du reste, hors ou à l'intérieur de la zone tampon, que de livrer leurs armes. Bien entendu, rien de tout cela n'est de nature à surprendre qui que ce soit au fait de la crise syrienne. Ce qui est étonnant, c'est l'engagement de la Turquie à faire dépendre d'elle et d'elle seule la réussite de l'accord de Sotchi, du moins tel qu'il s'est fait connaître, et sur des points dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont pas faciles à mettre en œuvre.

Suite en page 3

## Dossier Un fleuron de l'industrie sauvé de justesse par la Présidence

# Le hold-up avorté de Ouyahia sur Fertial



Ph/E. Soraya/J. A.

La tentative d'OPA (opération publique d'achat, courante dans les pays capitalistes, mais rare et occulte chez nous) du patron des patrons, président du Forum des entreprises, Ali Haddad, avec la complicité agissante du Premier ministre Ouyahia sur l'entreprise Fertial, ressemble à s'y méprendre à un scénario d'accaparement, par des pratiques mafieuses, d'un bien public.

Lire page 2

Le DG de la Casnos déplore les réticences à s'affilier à son organisme  
**Les agriculteurs doivent s'acquitter de leurs cotisations avant le 30 septembre**

Page 4

Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda)  
**L'accès à l'évènement est toujours payant**

Page 13

Dossier

Un fleuron de l'industrie sauvé de justesse par la Présidence

# Le hold-up avorté de Ouyahia sur Fertial

■ La tentative d'OPA (opération publique d'achat, courante dans les pays capitalistes, mais rare et occulte chez nous) du patron des patrons, président du Forum des chefs d'entreprises, Ali Haddad, avec la complicité agissante du Premier ministre Ouyahia sur l'entreprise Fertial, ressemble à s'y méprendre à un scénario d'accaparement, par des pratiques mafieuses, d'un bien public.

Par Nadjib Stambouli

C'est un scénario écrit et réalisé par Ahmed Ouyahia, qui a troqué sa mission de protecteur du bien public avec celle d'intermédiaire directement impliqué dans le négoce. Les ingrédients de ce scénario sont classiques, avec un prologue où l'on voit l'entrée en scène d'un personnage externe qui veut devenir l'acteur principal, ici Ali Haddad achetant 17% de la société algéro-espagnole Fertial, filiale d'Asmidal, produisant des fertilisants. Cela se passe au printemps 2017 et à peine une année et demi plus tard, le nouvel actionnaire engage la vitesse supérieure en déclarant sa volonté d'acheter le reste des parts. En termes de canevas dramaturgique du thriller, qui aurait été passionnant s'il était fictif et ne touchait pas à un fleuron de l'industrie algérienne, c'est le deuxième acte. Cet assaut financier, comme cela arrive souvent en pareil cas d'infiltration en douce, se voudrait le couronnement d'une série de blocages, notamment par des obstacles à l'exportation, qui affaiblissent ladite entreprise. Ainsi, l'acheteur arrive dans le rôle du sauveur, sauvetage censé mettre fin à une dynamique d'affaiblissement animée... par le même sauveur. S'ensuit une enfilade de correspondances, de contacts en coulisses et de réunions qui tiennent de l'état de siège face à la citadelle convoitée qu'est Fertial et où se mêlent et s'alternent déclarations de séduction et passage en force. Cette dernière situation se fait plus flagrante lorsqu'une correspondance fait carrément pression en proposant, plutôt en imposant, un délai, en l'occurrence le 30 septembre. Cette course contre la montre ne se justifie par aucune raison économique, si ce n'est battre le fer tant qu'il est chaud et mettre l'autorité, notamment la tutelle, devant le fait l'accompli. Ces pratiques de pression, si elles ne sont moralement pas très honorables, auraient été acceptées sous le prisme strictement économique. A ceci près que toute l'opération faisait abstraction, autrement dit foulait aux pieds une pièce maîtresse de tout l'édifice de privatisation ou de rachat massif d'actions, qui est le droit de préemption, déjà utilisé dans des cas similaires. Cela signifie tout simplement que l'Etat est prioritaire dans de telles opérations, qui ne sont donc autorisées que si ce même Etat se désiste expressément. Et il n'y a pas trente six garants de la souveraineté nationale ni mille gardiens de ce genre de dispositions qui la protègent, mais un seul, qui s'appelle la Présidence de la République. L'institution suprême s'est déjà manifestée

en ce sens en mettant fin à une décision de bradage de l'économie au profit du privé, lors d'une précédente Tripartite. Nous avons en outre appris de source sûre que c'est le P-DG de Sonatrach Abdelmoumène Ould Kaddour qui est monté au créneau, en sa qualité de représentant d'un bien public relevant de son domaine, pour faire prévaloir le droit de préemption de l'Etat. Entre temps, une réunion qui devait se tenir le 24 de ce mois pour valiser tout ce cambriolage qui ne dit pas son nom, a été annulée, la maison-mère Asmidal, elle-même filiale de Sonatrach, représentant l'Etat, ne s'étant pas présentée. Cette absence volontaire a réduit à néant, du moins à ce stade, tous les calculs de clore le processus d'achat d'actions de Fertial.

Toute cette affaire aux allures de scénario sur un hold-up recèle des zones d'ombre. D'abord, les travailleurs qui se sont oppo-



PH. S. SORAJU/A. J.

sés à la décision du Premier ministre ont eu « le soutien » du SG de la Centrale syndicale, Sidi-Said, dont on ne connaît que trop l'expertise en matière de double jeu et qui dans les

faits a soutenu la démarche d'achat d'actions. Ensuite, et là est le nœud de l'intrigue, autant Ali Haddad que le président du conseil d'administration de Fertial, l'Espagnol del Cacho, font référence à une décision de désistement du droit de préemption de l'Etat algérien signée Ouyahia. Même s'ils sont audacieux, il est permis de douter que ces deux patrons auraient poussé l'audace jusqu'à parler d'un document, dont ils n'ont certes pas fourni copie, s'ils ne l'avaient pas en main. Cette implication du Premier ministre, relayée par tous les sites est devenue de notoriété publique. Ouyahia n'a émis aucun démenti. S'il l'a appris et qu'il se tait, donc qu'il consent, c'est grave. S'il ne l'a pas appris, pour un Premier ministre ne s'informant pas sur des éléments le concernant, cela n'est pas moins grave.

N. S.

## Maintenu et renforcé dans la loi sur l'investissement

### Qu'est-ce que le droit de préemption ?

Il est important de rappeler que le droit de préemption, institué à travers l'article 62 de la loi de finances complémentaire pour 2009 puis modifié successivement par les articles 46 de la LFC 2010 et 57 de la LF 2014, «ne confère le droit de préemption à l'Etat et aux entreprises publiques que pour les cessions en Algérie d'actions et de parts sociales par ou au profit des étrangers».

Pour les cessions, à l'étranger, d'entreprises possédant des participations dans des entreprises de droit algérien ayant bénéficié d'avantages ou de facilités lors de leur installation, l'article stipule que «l'Etat ne dispose pas d'un simple droit d'achat, malgré le transfert indirect de la propriété de l'entreprise de droit algérien, que de telles opérations entraînaient. Ce droit d'achat ne confère à l'Etat aucun droit d'acquisition prioritaire, car classé au même rang que tout autre acquéreur intéressé, pour l'acquisition de parts sociales ou d'actions de la société objet de cession indirecte».

L'Etat dispose, désormais, «d'un délai d'une année complète, à compter de la réalisation de la transaction, pour contester cette dernière au cas où il lui apparaîtrait que le prix de cession est en deçà du prix réel. Il peut alors exercer son droit de préemption pour reprendre la totalité des actions ou parts sociales cédées, en contrepartie du versement du prix déclaré, majoré de 10%».

De surcroît, le droit de préemption «a été conservé en l'état pour ce qui concerne l'opportunité pour l'Etat de se positionner en acheteur prioritaire, pour les cessions d'actions ou de parts sociales, par ou au profit d'étrangers».

Ainsi, «le droit de préemption tel qu'aménagé par cette loi est normalisé par alignement sur les pratiques internationales, à savoir le droit de lutter contre la fraude liée à la minoration de valeur des actions ou parts sociales, d'une part, et l'opportunité, pour l'Etat, d'autre part, de s'opposer en raison du droit de contrôle conféré à tous les Etats

hôtes de l'investissement aux cessions d'actifs et d'actions de sociétés bénéficiant d'un régime fiscal privilégié ou ayant été autorisés à accéder à leur économie».

### Qui est Villar Mir (GVM), partenaire d'Asmidal ?

Grupo Villar Mir est un holding espagnol de 21 filiales spécialisées dans de nombreuses activités liées notamment à la fabrication d'engrais et de fertilisants agricoles. Grupo Villar Mir emploie plus de 23 000 personnes dont 56% travaillent en dehors de l'Espagne. Fertiberia, une de ses filiales, est la première entreprise productrice d'engrais, d'engrais et de fertilisants agricoles en Espagne et la deuxième à l'échelle de l'Union européenne. En 2005, à travers cette filiale, le Groupe a signé un accord de partenariat avec le Groupe algérien Asmidal donnant naissance à Fertial.



**Dossier** Zadi Lakhdar, secrétaire général du syndicat d'entreprise Ferial

## «Asmidal a fait valoir son droit de rachat des actifs conformément à la loi»

■ C'est une entreprise qui fonctionne et est en bonne santé financière. Zadi Lakhdar défend, dans cet entretien, l'outil de travail et insiste sur le droit de l'Etat à reprendre les actifs d'une entité économique qui fait 175 milliards de dinars de chiffre d'affaires. Pour ce syndicaliste, les travailleurs ne comptent pas baisser les bras.

Entretien réalisé par Samira Mana

**Le Jour d'Algérie :** Hier, lundi, le président du conseil d'administration espagnol Javier Goni s'est déplacé au siège de Ali Haddad pour une assemblée générale extraordinaire, c'était en l'absence de 3 membres du conseil d'administration représentants d'Asmidal. Avez-vous une idée de l'ordre du jour ?

**Zadi Lakhdar :** c'était une, assemblée générale extraordinaire (Agex) pour valider la transaction de rachat des actifs détenus par le partenaire espagnol Villar-Mir (GVM) au profit de l'homme d'affaires Ali Haddad qui, comme vous le savez avait déjà racheté 17% des actifs détenus dans le capital de Ferial par ce même groupe espagnol et cette fois les négociations tournent autour de la cession des 49% des actions restantes. Je rappelle qu'initialement à la création de Ferial, le partenaire espagnol a pris 66% du capital de Ferial, puis a revendu 17% à Haddad en 2017. Quant à Asmidal, elle détient 47% du capital. La réunion d'hier devait entériner l'accord de rachat des 49% des actifs que détient encore le groupe Villar Mir dans Ferial.

Les travailleurs ont refusé que l'homme d'affaires soit propriétaire majoritaire avec un total de 66% du capital, ils veulent que l'Etat rachète les parts du partenaire étranger. Ils sont inquiets pour l'outil de production d'autant que notre société se porte bien.

**Permettez-moi de revenir à l'Agex d'hier, qu'on dit assemblée extraordinaire. Il se trouve que les représentants d'Asmidal n'ont pas pris part à cette Agex, même pas le syndicat. Est-ce qu'il n'y a pas vice de forme ?**

D'abord, le syndicat d'entreprise n'est jamais associé parce que nous n'avons pas de Comité de participation. Depuis 2005 avec l'arrivée du partenaire espagnol, le syndicat n'a jamais été associé. Effectivement, lundi les représentants d'Asmidal n'y ont pas assisté. En fait, il n'y a pas eu d'assemblée extraordinaire du tout. Le conseil d'administration a convoqué tous les membres mais les représentants d'Asmidal ont préféré ne pas assister à ce qu'ils considèrent comme une transaction illégale du fait que dans le cas où il y a opération de cession d'actifs, la priorité revient de droit à l'Etat qui fera d'abord valoir sa préemption. Parce qu'il ce faut savoir, c'est que le P-DG d'Asmidal a exprimé le droit de préemption pour racheter les actions de Villar-Mir, à savoir les 49% des actifs qu'il détient encore. Cette demande que M. Louichi, P-DG d'Asmidal, a exprimé par écrit en septembre dernier dans laquelle il relève un vice de forme et le non-respect de certaines dispositions. Il dit entre autres que seul le conseil d'administration dispose de prérogatives à l'effet de convoquer l'assemblée générale et insiste sur le respect des dispositions



légales en vigueur.

**C'est un courrier officiel dans lequel Asmidal en qualité de société mère a fait valoir son droit au rachat conformément à la loi. Qu'elle a été la réponse ?**

D'après ce qui se dit, parce que nous n'avons aucune trace écrite, l'homme d'affaires Ali Haddad a été reçu par le Premier ministre qui l'a autorisé à poursuivre la transaction. Il se dit aussi que le Premier ministre l'aurait autorisé en lui remettant un papier dans ce sens.

**Un courrier circule sur les réseaux sociaux signé par Javier Goni qui presse le conseil d'administration à «accélérer la procédure et que Ali Haddad a confirmé l'obtention du document et que la lettre du PM pour la renonciation de l'Etat algérien à son droit de préemption sera remise en séance tenante lors du CA et de l'Agex.**

C'est pour cela qu'ils ont convoqué hier l'Agex pour conclure l'accord, et comme le groupe Asmidal ne s'est pas présenté, la réunion ne s'est pas tenue et les seuls présents, à savoir Ali Haddad et le responsable espagnol se sont séparés. D'après les échos que nous avons, le président de la République est intervenu pour instruire le P-DG de Sonatrach de prendre les dispositions pour faire valoir le droit de préemption. Je pense aussi et, par expérience, le P-DG d'Asmidal s'il est intervenu, c'est qu'il est autorisé à le faire.

**Comment se fait-il que Ali Haddad obtienne un document l'autorisant à faire aboutir la transaction, alors que la loi est claire quant au**

**droit de préemption ; ensuite il y a aussi les instructions du président de la République qui avait en janvier dernier interdit toute opération de prise de participation sans l'aval de la Présidence ?**

Maintenant on parle d'un document du PM mais est-ce qu'il existe réellement on ne le sait pas. Ce que nous savons par contre, c'est que les participants d'Asmidal au conseil d'administration ont affirmé que Ali Haddad a fait lecture de ce document mais ne l'a pas distribué aux présents et dans lequel il dit que qu'il est autorisé par l'Etat, via le PM, à conclure cette transaction et donc l'Etat se désiste de son droit de préemption.

**Pourquoi, à votre avis, Javier Goni en qualité de président du CA insiste sur le timing en disant dans son courrier «il faut que la transaction soit finalisée avant le 30 septembre» ?**

Tout ce que je peux vous dire et sur la base de ce qui se dit autour de moi, c'est que c'est le Premier ministre qui a dit à Haddad de faire vite avant le 30 septembre peut-être, en prévision de ce qui pourrait se passer en octobre et, tout ce qui pourrait y avoir comme changements.

**Revenons au contexte dans lequel Ali Haddad a racheté les 17% en 2017.**

En 2013 et même jusqu'en 2016, on nous a suspendu le gaz, nous avons 3 unités qui fonctionnent exclusivement au gaz, c'est la matière première. Nos unités produisaient mille tonnes/jour par unité et fonctionnaient à plein régime. Nous sommes tombés ensuite à 50% de la production suite à cela, soit 500 tonnes/jour. Ensuite,

nous avons été confrontés au problème des autorisations d'exportation. D'abord, on nous donnait ces autorisations limitées dans le temps, alors que nous sommes liés avec nos partenaires par des contrats, ce qui a posé des problèmes. Il a fallu à chaque fois faire intervenir une autorité pour avoir ces autorisations dans le meilleur des cas en dix jours. En fait, ils nous laissaient jusqu'à ce qu'on arrête les unités pour nous délivrer cette autorisation limitée par exemple du 25 au 30 du mois, le temps de faire les formalités avec nos partenaires et acheteurs. Les délais de l'autorisation épuisés, il nous arrivait souvent de ne pas pouvoir respecter les termes du contrat.

**Comment expliquer ces blocages ?**

Des interventions externes.

**Et est-ce que ces blocages sont venus avant ou après le rachat des 17% ?**

Avant.

**Donc c'était un prélude à cette opération de rachat des 17% et est-ce que les choses se sont améliorées après ?**

Oui, les choses sont rentrées dans l'ordre et on a repris la production.

**Pour cette dernière opération portant sur le rachat par Haddad de 47% restants, on parle de 200 millions de dollars en termes de coût de la transaction et un management qui reste entre les mains des Espagnols.**

Je ne peux pas confirmer ce coût à mon niveau. Par contre oui, il est prévu que les Espagnols gardent le management comme avant. Enfin, Haddad devient le patron majoritaire et les Espagnols gèrent. Il faut savoir que l'entreprise dispose d'un plan d'investissement qui porte sur l'augmentation de la capacité de production des trois sites. On était à mille tonnes/jour par unité, les trois unités devront passer à 4 500 tonnes/jour au total, soit 1 500 tonnes chacune. En principe, c'était pour 2018-2019 mais des études sont en train de se faire.

**Cela veut dire que l'entreprise est en bonne santé financière.**

Oui, très bonne santé. Qu'ils nous laissent travailler. Nous n'avons besoin d'aucune aide ni de l'Etat ni d'ailleurs.

**Quel a été le chiffre d'affaires ?**

176 milliards de dinars

### LA QUESTION DU JOUR

#### Mission impossible pour la Turquie

Suite de la page une

**L**a Turquie, ou peut-être seulement son président, Recep Tayyip Erdogan, a-t-elle trop présumé d'elle-même ? A-t-elle surestimé son influence sur les groupes rebelles qui tiennent Idleb ? Relevons tout de même que quiconque s'engage à obtenir le désarmement d'un groupe avoue par là même que ce dernier est à sa dévotion ; mieux, qu'il n'est rien sans lui. D'une certaine façon, donc, la Turquie, a attendu la dernière phase de la guerre en Syrie pour reconnaître, indirectement il est vrai, que la rébellion, même dans sa composante djihadiste, en tout cas celle qui est présente à Idleb, est sa création. On ne peut désarmer ce que qu'on contrôle entièrement. A voir le refus de non-recevoir exprimé non seulement par les groupes rebelles modérés mais également par ceux qui ne le sont pas, on ne peut s'empêcher de se demander ce qui a pu amener la Turquie à se charger d'une mission à l'évidence impossible à mener à bien. Ces groupes qu'elle a cru pouvoir amener à composition avaient fini par s'autonomiser par rapport à elle, de sorte que si elle peut encore discuter avec eux comme avec des amis, en revanche elle ne peut plus leur commander comme à ses propres soldats. D'ici le 15 octobre date limite de la mise en place de la zone démilitarisée, telle que convenue à Sotchi, tout porte donc à penser que rien n'aura changé dans Idleb par rapport à sa situation d'aujourd'hui. La Turquie elle-même doit avoir déjà compris qu'elle s'était avancée à la légère. Dans ces conditions, reste l'autre partie de l'accord, celle dont la réalisation dépend pour l'essentiel de la Russie et de ses alliés. Ce que l'accord de Sotchi exige d'elle dans ce cas de figure, c'est non seulement de ne pas s'opposer à la bataille d'Idleb, mais d'y aider d'une façon ou d'une autre. Preuve aura été faite alors, en effet, que si cette bataille s'avère inévitable, ce n'est pas parce que Damas et ses alliés y tiennent par-dessus tout, c'est parce que les groupes rebelles ont repoussé la médiation turque.

M. H.

**Quelle est l'étape suivante ?**

La semaine prochaine Asmidal va tenir son conseil d'administration avec comme ordre du jour l'examen de la cession des actifs détenus par le partenaire étranger. Quant à l'issue de cette réunion, je ne peux m'avancer.

S. M.

La loi de finances 2019 à l'ordre du jour

### Bouteflika préside aujourd'hui le Conseil des ministres

**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelaziz Bouteflika, présidera aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres, qui sera consacrée notamment à la loi de finances 2019. D'autres points figurent également à l'ordre du jour de ce Conseil dont le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2016. Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, avait indiqué début septembre, rappelle-t-on, que le projet de

loi de finances 2019 ne comporte pas des mesures d'augmentation des taxes et impôts, voire que la politique sociale de soutien aux catégories défavorisées se poursuivra. Quant au projet de règlement budgétaire 2016, il fait ressortir les conditions d'exécution du budget général de l'Etat de l'année 2016 ainsi que l'état d'exécution effective des crédits sur la même année, et ce, par rapport à ce qu'avait prévu la

loi de finances 2016. La loi de finances 2016 avait tablé sur des dépenses globales de 7 984,1 milliards DA (mds DA), composées de 4 807,3 mds de DA de dépenses de fonctionnement et de 3 176,8 mds de DA de dépenses d'équipement. Les recettes budgétaires, elles, étaient estimées à 4 953 mds DA en 2016. Le déficit du solde global du Trésor de 2016 avait été estimé à 2 452 mds DA.

Amar T./APS

Le DG de la Casnos déplore les réticences à s'affilier à son organisme

# Les agriculteurs doivent s'acquitter de leurs cotisations avant le 30 septembre

■ Notant le peu d'empressement du nombre des non-salariés, notamment les agriculteurs à rejoindre la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnós), le directeur général de la Caisse, a fixé la date limite aux agriculteurs pour s'acquitter de leurs cotisations vis-à-vis de son organisme.

Par Louiza Ait Ramdane

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnós), Achek Youcef Chawki, a estimé hier, sur les ondes de la Radio nationale qu'uniquement 20% des agriculteurs cotisent sur un nombre estimé à 800 000 à travers le pays. Il a ainsi, saisi l'occasion pour appeler les agriculteurs à s'affilier davantage à la sécurité sociale.

Même si la caisse a enregistré une augmentation «palpable» des cotisants depuis ces quatre dernières années, l'invité de la Chaîne III, a déploré que «la sécurité sociale a du mal à s'installer chez les agriculteurs». «Il y a 4 ans, seulement 3% des agriculteurs s'affiliaient à la Casnos. Nous sommes actuellement aux alentours de 20% qui cotisent sur un nombre estimé à 800 000 agriculteurs à travers le pays», a-t-il détaillé.

Pour Achek Youcef Chawki, cet intérêt des agriculteurs pour



s'affilier à la sécurité sociale a été constaté après la mise en

place de nouvelles mesures comme l'élargissement des

cotisations aux aidants familiaux (enfants, frères et autres).

«L'élargissement à cette tranche de la population a fait que, non seulement le nombre de cotisants a augmenté, mais ces derniers sont en train de rester au niveau de la terre grâce à cette couverture sociale», a-t-il estimé. A cet effet, il a tenu à rappeler que le 30 septembre est la date limite fixée aux agriculteurs pour s'acquitter de leurs cotisations vis-à-vis de la Caisse.

«Le 30 septembre est la date limite pour les agricultures de verser leurs cotisations à la sécurité sociale», a-t-il dit, expliquant que ces agriculteurs «ont la possibilité de cotiser même pour les années précédentes».

Mais outre les réticences de travailleurs de la terre et de personnes activant pour leur propre compte à s'affilier à la Casnos, l'invité de la radio pointe également du doigt des employeurs d'autres secteurs d'activité, lesquels, déclare-t-il, refusent de faire bénéficier leurs salariés de la sécurité sociale.

M. Chawki a fait remarquer aussi une opération pilote à Alger de régularisation de personnes activant de façon infor-

melle dans les domaines notamment de la plomberie, de l'électricité et de la maçonnerie. «Nous avons ciblé quelque 18 000 personnes à Alger qui travaillent de façon informelle dans des domaines variés.

L'opération consiste à les encadrer à travers les chambres d'artisans où on leur délivre une attestation après un test, puis une carte d'artisan qui leur sera demandée pour être enfin couvert par la sécurité sociale», a-t-il expliqué.

Pour tenter de mettre un terme à cette situation, il annonce que la Caisse est passée désormais au stade de la coercition, en activant les contrôleurs du contentieux chargés de notifier les délits et de faire bloquer les comptes des contrevenants.

Concernant le manque à gagner de la Casnos provoqué par ces défections, toutes professions confondues, le directeur général de la Casnos a refusé d'avancer des chiffres, expliquant que ceux-ci seraient alors «très approximatifs».

L. A. R.

Benmessaoud appelle à la facilitation des procédures

## Les démarches administratives, un frein au tourisme

L'importance du tourisme sur le plan économique n'est plus à démontrer. Désormais, ce n'est plus un choix, c'est un impératif. Il constitue une ressource alternative aux hydrocarbures en tant que ressource épuisable. Mais ce secteur est actuellement en crise, et ce, en dépit de la grande diversité du territoire algérien qui permet d'établir des zones d'expansion touristique dans pratiquement toutes les régions. Cependant, l'Algérie fait figure de «petit Poucet» qui a l'ambition de conquérir une place parmi les géants touristiques. Elle en a les potentialités. Conscients de cet état de fait, les pouvoirs publics en charge du secteur espèrent renverser la tendance dans les toutes prochaines années. C'est dans ce cadre que le ministre du Tourisme, Abdelkader Benmessaoud, a appelé à Alger, au soutien de l'investissement et à la facilitation des procédures administratives dans le domaine du tourisme, afin de pallier les insuffisances enregistrées en matière de centres d'hébergement et permettre, partant, au secteur de contribuer au développement économique. S'exprimant lors d'une rencontre d'évaluation avec les directeurs du tourisme et de l'artisanat des différentes wilayas côtières, le ministre du Tourisme a mis en avant la nécessité de soutenir l'investissement pour pallier les

insuffisances enregistrées durant la saison 2018, notamment en matière de centres d'hébergement, et ce, afin de permettre au secteur de contribuer au développement économique, relevant, à ce propos, l'importance de l'aménagement des Zones d'expansion touristique (ZET) et de l'accompagnement des investisseurs à travers «la facilitation des procédures administratives». Il a mis l'accent, à ce titre, sur l'impératif d'«amélioration des prestations fournies par le renforcement de la formation et l'optimisation du niveau de la performance à travers la réactivation du rôle des établissements de formation».

M. Benmessaoud a estimé que la saison estivale 2018 avait connu «une amélioration nette et concrète» de par les différentes activités et prestations fournies aux estivants dont le nombre a atteint, cette année, 108 millions selon les statistiques des services de la Protection civile. Le ministre a attribué «cette amélioration» à la stratégie mise au point par son département et qui repose sur trois axes principaux ayant pour objectif de renforcer les nouveaux moyens de communication et de l'information et se rapprocher des estivants pour identifier leurs besoins et mettre à leur disposition des centres d'hébergement, à l'image des établissements hôteliers. Il a indiqué, par ailleurs, que «les

conventions signées par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le groupe public hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) ainsi que la Fédération nationale des hôteliers ont contribué à attirer plus de 39 000 familles ayant bénéficié des réductions sur les prix d'hébergement avec des taux allant de 30 à 40% durant la saison estivale». Pour sa part, le directeur général du tourisme au niveau du ministère, Zoubir Sofiane, a qualifié la saison estivale 2018 de «positive au vu des moyens mis en place au niveau des plages pour le confort des estivants» affirmant, dans ce cadre, que la ville d'Oran avait attiré un grand nombre d'estivants par rapport aux autres villes avec plus de 18 millions. Il a ajouté que le nombre de centres d'accueil demeurait «faible comparativement à la demande», appelant au renforcement de l'investissement, afin de réaliser des projets touristiques dans les régions côtières. De son côté, le directeur du tourisme de la wilaya d'Alger, Mansour Noureddine, a estimé que le nombre d'estivants ayant afflué vers la capitale, cette année, s'était élevé à plus de 3 millions, rappelant que la wilaya comptait 66 plages autorisées à la baignade et 186 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 20 000 lits.

Meriem Benchaouia

Accidents de la route

## 23 morts et 1 560 blessés en une semaine

VINGT-TROIS personnes ont trouvé la mort et 1 159 autres ont été blessées dans 956 accidents de la route survenus durant la période du 16 au 22 septembre, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Batna où

7 personnes sont décédées et 27 autres blessées dans 23 accidents de la circulation, précise-t-on de même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont procédé au cours de la période précitée à l'extinction de 984 incendies urbains, industriels et autres.

May T.

Selon des experts

# «On a enterré l'Opep un peu trop rapidement»

■ L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a été enterrée un «peu trop rapidement», a affirmé hier l'expert Francis Perrin, soulignant que depuis la réunion d'Alger de 2016, elle a réussi à retrouver son unité.



Par Faiza O.

«Beaucoup trop d'observateurs ont enterré l'Opep un peu trop rapidement. Ils confondaient peut-être leurs désirs avec la réalité», a-t-il estimé dans un entretien à l'APS, rappelant qu'elle existe depuis 1960 et, en 58 ans elle a traversé beaucoup de crises. Pour ce directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), la période 2014-2016 a «incontestablement été très difficile» mais, a-t-il affirmé, depuis la réunion d'Alger en septembre 2016, «l'Opep a réussi à retrouver son unité interne, à prendre des décisions sur la réduction de sa production et à s'associer à dix pays non-Opep». «Les succès ont été spectaculaires suite à l'adoption de cette stratégie à la fin 2016», a-t-il ajouté, indiquant que l'Organisation fait face à quelques «défis-clés». «L'Opep fait face à quelques défis-clés et ceux-ci viennent surtout des Etats-Unis : fortes pressions de l'administration Trump,

rétablissement des sanctions contre l'Iran, ce qui suscite la colère de Téhéran et contribue à aggraver encore la relation déjà détestable entre l'Arabie saoudite et l'Iran, et forte augmentation de la production pétrolière américaine», a expliqué le chercheur, soutenant que l'Organisation est «effectivement encore un acteur incontournable».

Cependant, admet-il, il faudra «beaucoup d'efforts» et «beaucoup d'unité» pour le rester dans le moyen et le long terme, notant que «rien n'est jamais acquis définitivement dans ce domaine». Revenant à la réunion d'Alger, dimanche dernier, du Comité ministériel conjoint de surveillance Opep/non-Opep (JMMC), Francis Perrin a estimé que les pays réunis «ont fait leur travail».

«Cela consistait notamment à étudier l'évolution du marché pétrolier mondial, qui est actuellement bien équilibré. Il ne s'agissait pas de prendre des décisions car cela ne relève pas de la compétence du JMMC», a-

il expliqué. Pour lui, l'un des éléments les «plus importants» dans ce qui vient de se passer à Alger est lié aux déclarations du ministre saoudien de l'Energie qui a été «très prudent» et a jugé «improbable» une prochaine hausse de production. «Venant du plus important producteur de l'Opep, du premier exportateur mondial de pétrole brut et d'un grand allié des Etats-Unis, ces propos ont et auront un impact haussier», a-t-il relevé.

## Le Brent grimpe à 82 dollars à Londres

Les prix du pétrole grimpaient hier en cours d'échanges européens et le Brent repoussait son plus haut en près de quatre ans alors que le marché s'inquiète d'un manque d'offre provoqué par les sanctions américaines sur l'Iran. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 82 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 80 cents par rapport à

la clôture de lundi, après avoir touché son plus haut depuis novembre 2014 à 82,20 dollars. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 41 cents à 72,49 dollars. Depuis le début de la semaine, le Brent a déjà engrangé 4% de hausse, après une réunion dimanche à Alger de suivi de l'accord de limitation de la production qui engage les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres producteurs. Les producteurs, qui représentent plus de la moitié de l'offre mondiale, n'ont pas décidé d'augmenter leur production, alors même que le président Trump avait demandé jeudi sur Twitter à l'Opep de faire baisser les prix. Les prix du brut ont grimpé ces derniers mois, notamment en raison des sanctions américaines contre l'Iran, qui vont faire disparaître du marché les exportations du troisième producteur de l'Opep.

Réuni à Alger, le Comité ministériel «a exprimé sa satisfaction concernant les perspectives actuelles du marché pétrolier, avec un équilibre globalement sain entre offre et demande», selon la déclaration finale de la rencontre. F. O./APS

## Conflit commercial La Chine juge impossible de poursuivre les négociations avec les Etats-Unis

LA CHINE a jugé hier impossible de poursuivre les négociations commerciales avec les Etats-Unis, après l'imposition la veille de nouveaux tarifs douaniers punitifs américains sur des produits chinois. «Les Etats-Unis viennent d'adopter des restrictions commerciales très importantes. En (nous) mettant comme cela le couteau sous la gorge, comment des négociations pourraient-elles avoir lieu ? Ce ne serait pas des négociations et des consultations menées dans un climat d'égalité», a déclaré à Pékin le vice-ministre chinois du Commerce, Wang

Shouwen, lors d'une conférence de presse. Le guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine s'est aggravée lundi avec l'entrée en vigueur de nouveaux tarifs douaniers américains de 10% sur des biens chinois représentant 200 milliards de dollars d'importations annuelles. Pékin avait promis de répliquer immédiatement avec l'imposition de droits de douane de 5 ou 10% sur des produits américains d'une valeur de 60 milliards de dollars d'importations annuelles. Le secrétaire au Trésor des Etats-Unis, Steven Mnuchin, avait contacté ses homologues chinois pour reprendre les négociations bilatérales sur les différends commerciaux. Mais les nouveaux tarifs douaniers décidés par le président américain Donald Trump semblent avoir torpillé l'initiative. Le vice-ministre chinois du Commerce, Wang Shouwen, avait rencontré des négociateurs américains en août à Washington. Mais aucune rencontre de haut niveau n'a eu lieu depuis plusieurs mois. «Ces consultations avaient débouché sur plusieurs consensus, et ont même fait l'objet d'une déclaration commune. Mais les Etats-Unis ont rejeté ces consensus et ont pris des mesures de restrictions commerciales. Dans ce contexte, la poursuite des négociations n'est pas possible», a souligné hier M. Wang. R. E.

## Banque mondiale

# L'économie de la bande de Gaza dans une situation «critique»

L'économie de la bande de Gaza, minée par le blocus imposé depuis plus de dix ans par l'occupant israélien, a encore été affaiblie, plaçant dans une situation «critique» l'enclave palestinienne, a indiqué la Banque mondiale (BM) dans un rapport. Le nouveau rapport de la BM, un document de 38 pages, sera présenté jeudi à New York au Comité de liaison ad hoc (AHL) coordonnant le soutien des donateurs internationaux aux Palestiniens. Le même jour, le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas et le Chef du gouvernement de l'occupation israélienne, Benjamin Netanyahu, doivent s'adresser

séparément à l'Assemblée générale de l'ONU. Minée par le blocus imposé depuis plus de dix ans par l'occupant israélien à Gaza, l'économie ghazaouie a encore été affaiblie récemment par une «combinaison de facteurs» contribuant tous à une baisse des liquidités, selon le rapport. Parmi ces facteurs, la BM mentionne notamment la décision de l'Administration du président américain Donald Trump de supprimer 50 à 60 millions d'aide annuelle à l'enclave. L'administration Trump a coupé en 2018 plus de 500 millions de dollars d'aide aux Palestiniens, et cessé de soutenir financièrement l'agence onusienne pour les réfu-

giés palestiniens (Unrwa). «La détérioration économique et sociale à Gaza et en Cisjordanie ne peut plus être compensée par l'aide étrangère, en déclin constant, ni par le secteur privé qui reste limité en raison des restrictions de mouvements, et des restrictions sur l'accès aux matériaux de base et sur le commerce», dit la BM. La bande de Gaza a accusé au premier trimestre une croissance négative de -6%, qui semble s'être encore détériorée depuis, selon la même source. Une tendance aux conséquences alarmantes, selon le rapport qui souligne qu'un Ghazaoui sur deux vit sous le seuil de pauvreté et que le chômage affecte 53% de la popu-

lation, 70% chez les jeunes. «La situation économique et sociale à Gaza décline depuis une décennie, mais s'est détériorée de façon exponentielle ces derniers mois et a atteint un point critique», estime Marina Wes, directrice de la BM pour la Cisjordanie occupée et Gaza. Le 20 septembre, l'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, Nickolay Mladenov, a estimé devant le Conseil de sécurité que Gaza pouvait «exploser d'une minute à l'autre». Enclavée entre les territoires occupés par Israël, l'Egypte et la Méditerranée, la bande de Gaza est soumise aux blocus israélien depuis une décennie. S. Y.

Oran

# Projet d'extension de l'expérience des algues Spiruline

■ L'expérience d'ensemencement des algues Spiruline, lancée en 2013 à Oran, a été renforcée par un projet d'extension suite à l'engouement suscité pour la consommation de ce produit qui entre dans le cadre de la filière aquaculture, a-t-on appris de l'initiateur, Anouar Redouane.

Par Hocine A.

Une superficie de 5 hectares est consacrée pour concrétiser une ferme d'algues Spiruline au niveau de la région de Mendisia dans la commune de Gdyl à la faveur du soutien et l'incitation de la part de la direction de la pêche et des ressources halieutiques et de la conservation des forêts d'Oran, a souligné M. Redouane. Ce projet, dont les travaux seront lancés après achèvement des procédures administratives, prévoit 50 bassins d'une capacité productive de 10 tonnes de ces algues, a indiqué ce promoteur diplômé de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) de Bir El Djir (Oran). L'initiateur de l'idée d'ensemencement de Spiruline d'Oran, première expérience du genre au niveau de l'Ouest du pays et deuxième au niveau national, ambitionne d'exporter ce genre d'algues, a-t-il fait savoir, signalant qu'il a reçu des commandes de France, d'Italie, de Tunisie, du Maroc et du Moyen Orient. Pour atteindre cet objectif économique, le producteur d'algues Spiruline Algérie a également déposé des dossiers pour développer cet investissement dans d'autres wilayas dont Aïn Temouchent, Mascara, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Tlemcen et Relizane. Le projet d'extension intervient suite au succès de l'ensemencement des algues Spiruline dans des bassins de quelques mètres cubes à Es Sénia puis à Misserghine (4 bassins de 250 m<sup>3</sup>). La quantité pro-

duite a atteint 5 quintaux par an, a-t-on indiqué. «Nous avons rencontré, au début, une difficulté dans la commercialisation de l'algue Spiruline, inconnue dans le mode alimentaire algérien, mais je reste convaincu que l'initiative réussira et un jour le consommateur algérien préférera ce produit riche en vitamines et protéines qui renforce l'immunité», a déclaré Anouar Redouane. Il a ajouté que «grâce à la patience et la persévérance, ces algues sont aujourd'hui commercialisées au marché national attirant des consommateurs dont ceux ayant des problèmes de santé, des industriels activant dans les cosmétiques et même des sportifs». Le prix d'un kilo d'algue Spirulina est de 14 000 DA. H. A./APS



Tizi-Ouzou

## Première rencontre sur les missions des Comités d'appuis conseils

La première rencontre de coordination sur les missions des Comités locaux paritaires d'appuis conseils (COPAC) du secteur agricole s'est tenue au siège de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le directeur de la formation, de la recherche et de la vulgarisation du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et qui a regroupé les acteurs locaux du secteur agricole, M. Mekersi qui a présidé la rencontre a précisé que les COPAC mis en place par le ministère de l'Agriculture, dans six zones agro-écologiques pilotes qui sont Tizi-Ouzou, Médéa, Batna, Aïn Temouchent, Oum El Bouaghi et Ouargla permettront de renforcer le système classique de vulgarisation agricole et d'accompagner les acteurs locaux. «Nous sommes dans une nouvelle dynamique, les politiques de développement agricole, rural et de la pêche évoluent chaque année et

nous sommes obligés de suivre la demande d'accompagnement des acteurs du secteur et à travers la mise en place de moyens de communication adaptés à cette dynamique», a-t-il dit. Outre les dispositifs de vulgarisation existant en matière de transmission de l'information, du savoir et du savoir-faire, de formation assurée par les différents instituts, et la communication assurée par des animateurs qui communiquent quotidiennement notamment à travers les médias les séminaires et rencontres et les sites de démonstration, les COPAC offrent à l'acteur agricole un appui conseil plus ciblé et adapté à ses préoccupations au niveau local, a ajouté M. Mekersi. «L'objectif final de cette démarche est d'améliorer quantitativement et qualitativement la production agricole, pour arriver à assurer la sécurité alimentaire du pays», a relevé ce même responsable. Le choix de Tizi-Ouzou

pour la tenue de la première réunion du COPAC, rencontre à laquelle ont aussi pris part des acteurs agricoles de Bejaia, Boumerdes et Bouira, est dicté par l'importance des intervenants locaux dans le secteur agricole que compte cette wilaya, une zone d'agriculture de montagne, a-t-il souligné. De son côté le directeur local des services agricoles, Laïb Makhlof, a relevé que la mise en place de ce nouveau schéma de vulgarisation permet d'impliquer l'ensemble des acteurs dans une démarche participative et engagée qui vise à booster la production agricole, créer de la richesse et de l'emploi. Lors de cette rencontre le directeur de l'Institut national de vulgarisation agricole et son adjoint ont expliqué aux présents le rôle des COPAC et la mission attendue de leurs acteurs pour contribuer à développer le secteur de l'agriculture. Amel H.

Tébessa

## Vers l'extension de la superficie agricole irriguée à 70 000 hectares

La superficie agricole irriguée dans la wilaya de Tébessa estimée actuellement à 27 000 hectares devra atteindre 70 000 ha, «dans les meilleurs délais», a indiqué le directeur des services agricoles, Makhlof Hormi.

Des efforts sont déployés par la direction des services agricoles (DSA) en coordination avec plusieurs secteurs dont les services des domaines, les ressources en eau, la Sonelgaz et les Assemblées populaires communales (APC) pour atteindre l'objectif, mettant en avant l'apport de cette stratégie dans la diversification des produits agricoles dans la wilaya de Tébessa.

Rappelant que la démarche s'inscrit dans le cadre programme national du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche visant à atteindre 2,5 millions hectares de superficie agricole irriguée à l'échelle nationale, M. Hormi a détaillé qu'un nouveau périmètre

agricole irrigué sera créé dans la partie nord de la wilaya, regroupant les communes d'El Ouenza, Mridj et Aïn Zarga, sur une superficie de 3 000 hectares.

Il a ajouté qu'une étude de transfert des eaux depuis le barrage de la wilaya d'El Tarf vers ce périmètre est inscrite au niveau du ministère de tutelle. Pour sa part, la partie sud de Tébessa bénéficiera d'une superficie agri-

cole mise en valeur, estimée à près de 34 000 hectares, consacrée pour les cultures des légumes et fruits, les dattes et les olives, a fait savoir le même responsable, soulignant que cette superficie sera dotée d'un système d'irrigation.

Il a ajouté qu'un deuxième périmètre irrigué sera opérationnel dans la partie ouest de la wilaya, au niveau des mechtas

de M'chantel et Tazbent (daira de Chréa) sur une superficie de 3 000 hectares, à travers les eaux du barrage de Beni Haroun de la wilaya Mila dans le cadre du programme des transferts des eaux.

S'agissant de la bande frontalière, le même responsable a révélé que près de 300 agriculteurs de cette région bénéficieront «bientôt» des permis de

forage des puits profonds, après l'achèvement de l'étude technique assurant ces projets visent à fixer les habitants dans leurs régions d'origine et à relancer l'activité agricole dans cette zone.

A noter que la superficie agricole dans la wilaya de Tébessa totalise 312 000 hectares de terres agricoles exploitables.

F. S.

Illizi

## Une douzaine de bus de l'Etusu pour assurer le transport scolaire

Douze bus ont été mobilisés par l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain (Etusu) pour le transport scolaire, au titre de la saison scolaire 2018/2019, a-t-on appris auprès de l'entreprise. De ce parc roulant, mobilisés pour améliorer les conditions de transport des élèves, six bus ont été répartis équitablement entre les communes d'Illizi et Djanet, et quatre autres entre les communes de Bordj El-Haouès et In-Amenas, a précisé le directeur de l'entrepr-

se, Mahmoud Khouildi. Un bus est affecté à la commune de Bordj Omar Idriss et un autre pour le Centre universitaire d'Illizi, afin de combler le déficit accusé en matière de transports scolaire et universitaire, a expliqué le même responsable. Faisant partie d'une flotte globale de 19 bus dont dispose l'entreprise, ces véhicules devront desservir les localités enclavées d'Aïn-El-Kours et Tin-Tourha (chef-lieu de wilaya), la bourgade d'Iberber (commune de Djanet), en plus

d'autres localités connaissant des perturbations dans le transport scolaire. L'entreprise, qui entend renforcer son parc pour couvrir d'autres collectivités, à l'instar de la commune frontalière de Debdeb, a, depuis sa mise en service en mars 2010, contribué à l'absorption du chômage dans la région par la création de plusieurs emplois, dont des postes de chauffeurs, de receveurs et d'agents de mécanique et de maintenance.

R. R.

Maroc

# Persistance des inégalités et de l'exclusion dans le royaume

■ La persistance des inégalités sociales au Maroc «pèse significativement sur la cohésion sociale» dans le pays, a dénoncé un organisme officiel dans un rapport relayé par la presse marocaine, mettant également en garde contre l'exclusion dont souffrent les populations.

Par Farid M.

La pauvreté, le chômage des jeunes et les inégalités sociales et territoriales sont «de moins en moins acceptés» par les Marocains, a précisé le Conseil économique, social et environnemental du Maroc (CESE), dans ce rapport, repris par des médias. Le CESE a déploré notamment la discrimination et l'exclusion touchant certaines catégories de la population, les disparités en termes d'accès aux soins, à l'éducation et à l'emploi, ainsi que les écarts de revenus. Aussi, le Conseil a fait remarquer que les Marocains protestent de plus en plus contre ces inégalités, comme le montrent les «mouvements sociaux observés» ces dernières années. Après les mobilisations contre les retards de développement dans la région du Rif (nord), notamment contre les pénuries d'eau dans le sud à Zagora (sud) ou le manque d'emplois à Jerada (nord-est), les réseaux sociaux ont pris le relais en avril avec une vaste campagne de boycott économique contre la «cherté de la vie». Les Marocains sont «plus conscients de leurs droits et expriment davantage leur insatisfaction, leurs besoins et leurs attentes», a analysé encore le CESE, ajoutant que ce «changement d'attitude» s'explique aussi par «l'essor» du digital. La «participation politique demeure modeste et la confiance dans les institutions d'encadrement et d'intermédiation s'est affaiblie», internet est utilisé comme «espace de libre expression et de débat, autour de sujets qui intéressent la société, notamment la question des inégalités», soutient le rapport. La publication de cette étude intervient alors que les réseaux sociaux marocains sont inondés, depuis début septembre, de vidéos montrant des jeunes du pays en route clandestinement vers l'Espagne à bord de bateaux pneumatiques, prêts à prendre tous les risques pour quitter leur pays. «Le désespoir est plus dangereux que l'échec», titrait lundi le quotidien indépendant «*Akhbar al-Youm*», en référence à la hausse des traversées clandestines par la mer.

Un meeting de solidarité avec les prisonniers du Hirak se tiendra à Paris en octobre

Un meeting international pour réclamer la libération des prisonniers du Hirak du Rif et de tous les prisonniers politiques au Maroc sera organisé le 2 octobre prochain à Paris, à l'appel de plusieurs organisations et associations maghrébines actives en France. Ce meeting international a été initié par huit associations maghrébines actives en France en solidarité avec les militants du Rif et ses revendications ainsi qu'avec l'ensemble des mouvements sociaux et citoyens des autres régions marocaines, ont rapporté des médias marocains. Il s'agit notamment de l'Association de défense des

droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), de la Fédération des associations des Marocains en France (AMF), l'Association des travailleurs maghrébines de France (ATMF) et de la Fédération des comités du Rif en France. Parmi les signataires de l'appel figurent également l'association «Agir pour le changement et la démocratie en Algérie» (ACDA), le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT), l'ONG Immigration



développement démocratie (IDD) et l'AMDH-France. Ces associations ont souligné, dans leur appel, qu'«au lieu de lancer un dialogue, les autorités marocaines ont lancé des arrestations de plusieurs centaines de jeunes et de moins jeunes, de journalistes et de militants des droits de l'Homme» au lendemain de la naissance du Hirak du Rif et face à l'ampleur du mouvement citoyen marocain. «Nous assistons à un retour des pratiques des années de plomb avec son

cortège de répression et de procès préfabriqués», ont dénoncé les initiateurs de ce meeting dans leur communiqué, tout en soulignant que «plusieurs leaders du mouvement Hirak ont écopé de 20 ans de prison avec des chefs d'inculpation fallacieux». Les organisations et associations maghrébines appellent à la libération des prisonniers d'opinions du Hirak et tous les prisonniers politiques au Maroc.

F. M./APS

Tunisie

## Caïd Essebsi annonce la fin du consensus avec le mouvement Ennahdha

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a annoncé la fin du consensus avec le mouvement Ennahdha, précisant qu'il s'agit d'un choix de cette formation politique. S'exprimant dans une interview accordée à la chaîne de télévision privée «Al-Hiwar Attounsi», rapportée par l'agence TAP, M. Caïd Essebsi a précisé : «Il n'y aura plus désormais de consensus entre Caïd Essebsi et Ennahdha (...)

Il s'agit là d'un choix du mouvement Ennahdha». «Après cinq ans de consensus depuis la rencontre de Paris, le mouvement Ennahdha a décidé la semaine dernière de mettre fin au consensus, à sa demande», a-t-

il encore souligné. «Ma relation avec Ennahdha a été interrompue à l'initiative de ce mouvement qui a choisi de changer de camp. J'ai discuté avec Rached Ghannouchi. Nous ne sommes plus d'accord», a-t-il expliqué.

Les élections de 2019 auront lieu dans les délais impartis

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a affirmé lundi soir que les prochaines élections de 2019 auront lieu dans les délais impartis. «Tant que je suis en vie, les prochaines élections de 2019 auront lieu dans

les délais», a indiqué M. Caïd Essebsi lors d'une interview accordée à la chaîne de télévision privée «Al-Hiwar Attounsi», rapportée par la TAP. «Malheureusement, la campagne a commencé avant l'heure», a-t-il regretté en direct du plateau de l'émission «La Tunisie aujourd'hui». Il a ajouté : «Chacun est libre de se porter candidat aux prochaines élections. Il s'agit là d'un droit constitutionnel».

Il a affirmé qu'il avait le droit de briguer un nouveau mandat présidentiel, exprimant, toutefois, une incertitude quant à la décision qu'il prendrait dans ce sens. «Chaque chose en son temps», a-t-il dit.

Sara H.

Libye

## Paris réclame à l'ONU des sanctions contre ceux qui bloquent le processus politique

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a réclaté plus de «fermeté» de la communauté internationale ainsi que de nouvelles sanctions contre ceux qui bloquent le processus politique en Libye.

«La situation actuelle impose de nous montrer plus durs à l'égard de ceux qui souhaitent imposer le statu quo à leur seul bénéfice», a affirmé le chef de la diplomatie française lors d'une conférence de presse en marge

des travaux de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU. «Les sanctions prises récemment contre un certain nombre de trafiquants par le Conseil de sécurité doivent être suivies d'autres sanctions, je pense en particulier aux miliciens qui menacent Tripoli», a-t-il ajouté.

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale (GNA) avait demandé il y a une semaine à l'ONU de prendre des mesures «plus fermes et plus efficaces»

pour protéger les civils et arrêter les combats autour de la capitale. Par ailleurs, le ministre français des Affaires étrangères a plaidé pour un «meilleur contrôle des ressources financières tirées de la vente du pétrole libyen afin d'éviter qu'elles n'alimentent des groupes hostiles à une sortie de crise». «Nous devons appuyer les réformes économiques du Premier ministre Fayez al-Sarraj et travailler à ce qu'il y ait davantage de transparence dans l'utilisation des immenses ressources

de la Libye aujourd'hui massivement détournées et qui en fait alimentent le conflit sur place», a-t-il souligné.

Les combats entre des milices ont repris notamment à Tripoli provoquant plus de 100 morts depuis fin août, quelques jours après la création d'un comité de surveillance du cessez-le-feu conclu récemment entre les parties libyennes au conflit. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait déclaré sa préoccupation après

le nombre croissant de violations de l'accord de cessez-le-feu en Libye. Il avait appelé les parties en conflit à respecter l'accord de cessez-le-feu et à «s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver les souffrances de la population civile». M. Guterres avait en outre souligné que «toute personne ayant violé le droit international humanitaire et les droits de l'homme en Libye doit être tenue responsable de ses actes».

R. M.



## Attentat d'Ahvaz

## L'enquête iranienne sur la piste de l'EI

■ L'enquête sur l'attentat meurtrier d'Ahvaz, dans le sud de l'Iran, se poursuivait hier, et semble désormais établir un lien entre les assaillants et le groupe jihadiste sunnite État islamique (EI).

Par Rima C.

Les «cinq membres du commando terroriste ayant abattu 24 personnes à l'arme automatique samedi matin en marge d'un défilé militaire ont été identifiés», a indiqué le ministère des Renseignements iranien. «La cachette des terroristes a été découverte, et 22 personnes impliquées [dans l'attentat] ont été arrêtées», ajoute le ministère dans un communiqué, indiquant que «des explosifs, du matériel militaire et des équipements de communication ont été découverts et saisis dans cette cache». Le ministère publie les photos et



PH. > D. R.

les noms des assaillants sur son site internet, et affirme que ceux-ci étaient affiliés «à des groupes séparatistes takfiris soutenus par des pays arabes réactionnaires». Le terme «takfir» est utilisé par les autorités iraniennes pour

désigner les jihadistes sunnites. Il dérive du mot arabe «takfir» (anathème), accusation utilisée par ces extrémistes comme justification de la violence contre ceux qu'ils estiment être des impies. La conclusion du ministère semble donner du crédit à la revendication de l'attentat publiée par l'EI dès samedi. L'attentat a également été revendiqué au nom de la Résistance nationale d'Ahvaz, qui se présen-

te comme un groupe séparatiste arabe. Selon les autorités iraniennes, les auteurs de l'attentat ont été identifiés comme s'appelant Ayad Mansouri, Fouad Mansouri, Ahmad Mansouri, Javad Sari et Hassan Darvichi. Pour les quatre premiers, le ministère des Renseignements publie la photo d'un cadavre, mais pour le cinquième, Hassan Darvichi, la photo publiée est une capture d'écran d'une vidéo publiée par l'EI et montrant trois hommes présentés comme ayant participé à l'attentat d'Ahvaz.

La photo extraite de cette vidéo correspond à l'homme qui parle persan sur cette bande (les deux autres s'exprimant en arabe). Située à environ 560 km au sud de Téhéran, Ahvaz est la capitale de la province du Khouzestan, peuplée majoritairement d'Arabes. Très rapidement après l'attentat, les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, ont accusé «le mouvement al-Ahwaziya», désignant ainsi la mouvance séparatiste arabe dans cette province, émise en divers groupes. Mais lundi, le Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei a établi un lien entre les auteurs de l'attentat d'Ahvaz et les groupes jihadistes opérant «en Syrie et en Irak». Selon des informations dans la presse iranienne, les trois hommes identifiés par le

même nom de famille Mansouri sont deux frères et un cousin. Dans un message sur Twitter, le directeur général du quotidien ultraconservateur «Javan», Abdollah Ganji, a indiqué lundi que les deux «frères» en avaient un autre qui «a été tué dans un attentat suicide en Syrie». Le mode opératoire de l'attaque d'Ahvaz ne correspond pas à celui des séparatistes du Khouzestan, dont la méthode «était de poser des bombes ou de faire des opérations éclair», écrit le même Ganji dans un article publié hier par «Javan». L'EI a revendiqué sa première attaque en Iran le 7 juin 2017. Des hommes armés et des kamikazes avaient attaqué à Téhéran le Parlement et le mausolée du fondateur de la République islamique, l'imam Khomeini, faisant 17 morts et des dizaines de blessés. Quelques mois plus tôt, l'organisation avait menacé d'agir en Iran en représailles au soutien militaire et logistique apporté par Téhéran aux autorités en Syrie et en Irak, deux pays où le groupe jihadiste a perdu l'écrasante majorité des territoires qu'il contrôlait. Les autorités iraniennes ont accusé tout à la fois les États-Unis, Israël, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis d'être derrière l'attentat d'Ahvaz, qu'elles ont promis de venger d'une manière ou d'une autre.

R. C.



## Points chauds

## Acharnement

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que Donald Trump se concentre ces derniers jours sur sa politique internationale, notamment avec la Corée du Nord et l'Iran, à l'intérieur des États-Unis la pression continue à grimper pour le président républicain qui se voit de plus en plus aux prises avec la justice de son pays. Et la liste de ses ennemis continue de s'allonger. Aujourd'hui, le numéro deux du ministère américain de la Justice, Rod Rosenstein, a fermement démenti avoir évoqué en 2017 la possibilité d'écarter le président Donald Trump du pouvoir pour inaptitude à gouverner, comme l'affirme pourtant le quotidien américain le «New York Times». Le journal s'appuie sur plusieurs sources, soit informées directement de ces discussions, soit qui ont consulté des notes prises par des agents du FBI. L'un des auteurs de ces notes, l'ancien directeur par intérim de la police fédérale, Andrew McCabe, n'a pas démenti leur contenu aujourd'hui. «Il ignore comment un journaliste peut avoir obtenu ces notes», écrit son avocat, Michael R. Bromwich, dans un communiqué. Rod Rosenstein chapeaute l'enquête du procureur spécial Robert Mueller sur les soupçons de collusion entre l'équipe de campagne de Donald Trump en 2016 et le Kremlin. «Je veux être clair sur ce point : sur la base de mes échanges personnels avec le président, il n'existe aucun fondement pour invoquer le 25<sup>e</sup> amendement de la Constitution américaine, qui permet d'écarter le président du pouvoir si son cabinet et le Congrès estiment qu'il n'est pas capable de gouverner», écrit Rod Rosenstein dans un communiqué. «L'article du New York Times est inexact et incorrect», affirme-t-il, dénonçant des «sources anonymes qui sont évidemment partiales contre le ministère». Selon le «New York Times», Rod Rosenstein aurait au printemps 2017, peu après le limogeage choc du chef du FBI, James Comey, par le président américain, suggéré devant témoins qu'il faudrait enregistrer Donald Trump à son insu pour rendre compte du «chaos» régnant à la Maison-Blanche. Il aurait alors parlé de convaincre d'autres membres du cabinet de lancer la procédure de mise à l'écart du président, jamais utilisée aux États-Unis, prévue par le 25<sup>e</sup> amendement. «Aucune des propositions de M. Rosenstein n'a apparemment abouti», avance le «New York Times». Ces révélations du quotidien américain sont dans la lignée de toute une série d'articles visant à déstabiliser le président américain, mais jusqu'à maintenant aucun de ces textes incendiaires n'a réussi à mettre l'occupant de la Maison-Blanche en difficulté, même si l'ex-promoteur milliardaire ne cache pas son agacement face à l'acharnement du «New York Times». Reste à savoir si le journal réussira à trouver quelque chose qui mènera Donald Trump à sa perte ou si tout le travail du «New York Times» ne fait au contraire que renforcer l'image du président républicain auprès de sa base et à la «victimiser».

F. M.

## Nations unies

## Trump et Rohani à la tribune de l'ONU dans un climat tendu

Le président américain Donald Trump a pris la parole hier au siège de l'ONU avec l'intention affichée de dénoncer l'Iran, désigné comme responsable de tous les maux du Moyen-Orient mais qui devrait dans la foulée s'en défendre avec virulence. Vieux routier de cette grand-messe diplomatique annuelle, son homologue iranien Hassan Rohani s'exprimera peu après à la même tribune. Le président français Emmanuel Macron, qui a prévu de rencontrer les deux hommes lors de son séjour new-yorkais, livrera lui aussi sa vision du monde, axée sur la crise du multilatéralisme. En 2017, pour sa première apparition lors de l'Assemblée générale de l'ONU, le tempétueux locataire de la Maison-Blanche avait, dans un discours enflammé, désigné deux cibles : Pyongyang et Téhéran. Depuis, il a engagé un dialogue avec le jeune dirigeant nord-coréen Kim Jong Un qui, va-t-il répétant, fait preuve d'une véritable «ouverture d'esprit» et est prêt à prendre des décisions courageuses. S'il devrait appeler à ne pas relâcher la pression sur Pyongyang, qui tarde à faire des concessions significatives sur la question centrale de la dénucléarisation, le ton enflammé de 2017 aura probablement disparu. La République islamique, en revanche, peut s'attendre à «des mots durs bien mérités», a préve-

nu le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo, en évoquant la semaine à venir. Selon le secrétaire d'État, M. Trump lancera un appel à tous les pays à rejoindre les États-Unis dans leur combat contre le «torrent d'activités destructrices» de l'Iran. Si la Maison-Blanche laisse planer le doute sur un éventuel tête-à-tête entre les deux hommes, le dirigeant iranien a assuré sur la chaîne NBC que «rien n'était prévu en ce sens», jugeant que les États-Unis n'étaient «ni honnêtes ni sincères». Habile communicant, il a par ailleurs prévu une conférence de presse aujourd'hui, juste après une réunion inédite du Conseil de sécurité centrée sur l'Iran et présidée par Donald Trump. Après des échanges d'une rare violence au cours de l'été, lorsque le président américain avait menacé l'Iran de représailles apocalyptiques, l'impasse est totale. Washington a posé ses conditions – draconiennes – pour un nouvel accord. Téhéran a dénoncé une «longue liste de conditions préalables insultantes». Les États-Unis ont provoqué l'ire de leurs partenaires européens en se retirant de l'accord international censé empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique, que Donald Trump juge trop laxiste. Washington a rétabli toutes les sanctions levées après sa signature en 2015, avec un sévère

contrecoup pour de nombreuses entreprises européennes, sommées de quitter l'Iran sous peine d'être frappées par des mesures punitives américaines. Lundi soir, les alliés européens de Donald Trump ont répliqué en annonçant la création d'une entité spécifique pour pouvoir commercer avec l'Iran, notamment pour l'achat de pétrole, en dépit des sanctions américaines. Pour Rob Malley, ancien conseiller de Barack Obama et président de l'International Crisis Group, l'approche de la Maison-Blanche peut se résumer ainsi : «Mettons le maximum de pression et regardons ce qui se passe». Or, met-il en garde, «il est peu probable que l'Iran revienne négocier un accord avec un pays qui vient juste de violer le précédent». Et l'accroissement des tensions entre les deux pays couplé à l'absence de canaux diplomatiques augmentent le risque d'un «affrontement accidentel et périlleux». Au-delà de sa dénonciation attendue du «régime meurtrier» de Téhéran, selon ses termes, Donald Trump devrait faire une nouvelle fois l'éloge de la «souveraineté» pour mieux décliner son slogan «L'Amérique d'abord». «En tant que dirigeants de vos pays, mettez toujours vos pays en premier», avait-il lancé l'an dernier, plaçant pour des pays «indépendants» et «forts» comme socle de l'ordre mondial.





Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda)

# L'accès à l'évènement est toujours payant

La onzième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) est organisée cette année du 2 au 6 octobre prochain. Elle verra le Canada comme invité d'honneur et sera une occasion d'échange artistique et culturel avec des bédéistes et professionnels du neuvième art représentant pas moins de 18 pays. Cependant, l'accès à l'évènement est toujours payant, ce qui ne motivera pas un grand nombre de visiteurs.

Par Abla Selles

Des bédéistes et professionnels du neuvième art représentant pas moins de dix-huit pays prennent part à la onzième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda). Deux pays s'ajoutent cette année à ceux qui ont l'habitude de participer à cet évènement, la Colombie et la Suède. Cette édition sera marquée par la présence de la grande artiste américaine Alitha Martinez, la dessinatrice de «Black panther, word on Wankada».

Cette manifestation culturelle et artistique est prévue du 2 au 6 du mois d'octobre prochain à l'Esplanade Riadh El Feth, comme il est de coutume.

L'invité d'honneur de cette nouvelle édition du Fibda est le Canada, annoncent les organisateurs. Une délégation de plusieurs auteurs, bédéistes et pro-



fessionnels du neuvième art ainsi que la présidente du Festival de la BD de Montréal seront présents. Quatre expositions, à savoir «25 monuments importants de la BD québécoise»,

«Montréal en bulle», «Les métiers de la BD», «Un espace de lecture de BD canadienne» et «BD trois dimensions en réalité virtuelle».

Comme il est de coutume, des stands des éditeurs, des

expositions de BD, des rencontres débats ainsi que des conférences et ateliers de formation pour différentes tranches d'âge sont au programme. Parmi les thèmes en débat lors de cette

onzième édition, il y a «La place de la bande dessinée dans le monde arabe», «L'histoire des Schtroumpfs» (à l'occasion des 60 ans des petites créatures bleues de Peyo), la bande dessinée en Colombie ou encore le graphique-journalisme en Italie.

Le programme de cette onzième édition du Fibda paraît intéressant, mais les tarifs d'accès ne sont toujours pas motivants puisque, pour la troisième année consécutive, l'accès est payant pour les enfants et les adultes. Trois formules de paiement sont proposées cette année. Il y a la formule journée qui sera à 300 DA pour les adultes et 150 DA pour les enfants. La deuxième formule est spécial week-end à 450 DA pour les adultes et 250 DA pour les enfants. Pour ceux qui préfèrent acheter un billet pour les cinq jours du Festival, il y a une formule semaine à 600 DA pour les adultes et 400 DA pour les enfants. A. S.

Galerie d'art «Hemch-Abdelhalim» à Tlemcen

## Des œuvres de plus d'un quart de siècle exposées au public

Trois artistes peintres de la ville côtière de Ghazaouet exposent jusqu'au mois d'octobre prochain au niveau de la maison de la culture «Abdelkader-Alloula» de Tlemcen, au grand bonheur des amateurs de l'art.

Les trois peintres Bekhti Abdelkamel, Sabri Abdelkader et Nejar Zoubir tentent, à travers la cinquantaine d'œuvres exposées

dans la galerie «Hemch-Abdelhalim», de montrer au grand public et notamment les connaisseurs, le meilleur de leur parcours artistique qui a commencé il y a plus d'un quart de siècle.

Des portraits, des paysages marins, des sites historiques, des scènes de la vie traditionnelle algérienne sont très dominants dans le travail artistique

de ces trois peintres qui traînent derrière eux une longue expérience dans ce domaine.

Chacun utilisant une technique particulière comme celle du couteau ou bien celle des gestes et vibrations, ces trois artistes talentueux de la ville de Ghazaouet sont très influencés par leur environnement direct, en l'occurrence la mer. Celle-ci est une source inépuisable pour leur

inspiration, même si chacun opte pour un style artistique différent.

La cinquantaine de tableaux exposés montrent bien leur différence de style qui vire du figuratif au réalisme en passant par l'art moderne et l'abstrait.

Rencontré à la maison de la culture, l'artiste Bekhti Abdelkamel s'est dit très heureux que l'Association des deux frères de Ghazaouet en collabo-

ration avec le Centre des arts et des expositions, outre la direction de la maison de la culture, aient pensé à eux pour organiser cette exposition.

Pour M. Bekhti, cet ancien élève de l'Ecole des beaux-arts d'Oran, l'art plastique représente actuellement toute sa vie. Après qu'il ait commencé très jeune le dessin comme un jeu, il est vite devenu passionné par cet art avant d'opter pour des études spécialisées dans les beaux-arts.

«Actuellement, je suis au stade de la recherche. J'essaie de développer la technique geste» et vibrations pour composer mes toiles. Mes tableaux sont une succession de gestes et de vibrations», a-t-il souligné.

Cette exposition, qui s'étale jusqu'au mois d'octobre prochain, permettra au public esthète et aux connaisseurs des arts plastiques d'apprécier le talent des trois exposants.

M. K.

Salon national du patrimoine culturel immatériel

## Ouverture de la troisième édition à Tizi-Ouzou

Le coup d'envoi de la troisième édition du Salon national du patrimoine immatériel a été donné lundi à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, par le wali Mohammed Bouderbail.

Des artisans et artistes des wilayas de Tizi-Ouzou, Alger, Constantine et Oran animent cette nouvelle édition, à travers une riche exposition.

Des institutions muséales dont le musée Ahmed-Zabana d'Oran, des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine, des arts traditionnels et populaires d'Alger ainsi que la Bibliothèque nationale, l'Opéra d'Alger et des maisons d'édition

(ENAG, Terroir, El Amel) et le Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, participent également à cette manifestation.

Dans son allocution d'ouverture de ce salon dédié à la femme pour son rôle de transmission du patrimoine, la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane, a indiqué que cette manifestation «est l'occasion de rappeler le rôle de la femme dans la préservation et la pérennisation du patrimoine culturel immatériel à travers des conférences et des ateliers de démonstration, entre autres». Un hommage particulier sera rendu à la troupe «Urar Lkhalath», un groupe

de femmes qui ont perpétué et vulgarisé à travers une émission de la Chaîne II de la Radio nationale, des chants féminins anciens, a ajouté M<sup>me</sup> Goumeziane qui a souligné l'engagement de sa direction à la sauvegarde du patrimoine, à travers la documentation et la réalisation d'inventaires, notamment. Des ateliers de démonstration de décoration de poterie avec des motifs berbères, de scellage (décoration) de la blouza oranais, de contes et de jeux traditionnels, des spectacles de chants féminins et une démonstration d'une scène de mariage traditionnels sont au programme de ce salon. L. B.

Grand Prix Assia-Djebar du roman

## Le jury de la 4<sup>e</sup> édition installé

Le jury du Grand Prix Assia-Djebar du roman, composé de sept membres, a été installé dimanche à Alger, indique un communiqué de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) qui finance ce prix littéraire. Les universitaires Aïcha Kassoul (présidente) et Hamid Bouhbib, la plasticienne Karima Mendil, les journalistes Boukhalfa Amazit et Youssef Saïah, le romancier et journaliste Hamid

Abdelkader ainsi que le poète Achour Fenni ont été installés au siège de l'Anep. Cofinancé par l'Anep et l'Enag, le prix du nom de l'écrivain, historienne et cinéaste algérienne disparue en 2015, récompense les meilleures œuvres littéraires en langues arabe, amazighe et française. Les lauréats de cette distinction littéraire, dotée d'une valeur d'un million de dinars pour chacune des trois langues, seront connus «fin décembre», avait

annoncé l'Anep. Décerné pour la première fois au 20<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila, 2015), le prix avait été remporté en 2017 par Merzak Bektache pour son roman en arabe «La pluie écrit ses mémoires», Mustapha Zaarouri pour «Dwagi i d assirem-aw» (C'est mon espoir, en tamazight). Le «Boulevard de l'abîme», paru en français, a été décerné à titre posthume à Nourredine Saadi, disparu peu avant la remise du prix. R. C.

### AGEND'ART

**Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger-Centre)**  
Jusqu'au 27 septembre : Exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Toudji.  
**Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)**  
Jusqu'au 27 septembre : Exposition collective de peinture.

**Al Marhoon Gallery (Cité 574 logements Saïd-Hamdine, Alger)**  
jusqu'au 27 octobre : Exposition «The Gold Sellers» séries 2018, de Sabrina Belouaâr.



Jeux méditerranéens-2021

## La commission technique a encensé Oran

LA VILLE D'ORAN a été gratifiée des éloges des membres de la commission technique relevant du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM) au cours de leur visite, samedi et dimanche, à El-Bahia qui se prépare à accueillir la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens (JM) en 2021. Un premier examen passé avec succès par les organisateurs de cet événement confié pour la deuxième fois à l'Algérie, après avoir abrité à Alger l'édition de 1975. Les déclarations du président de la commission technique du CIJM, le Français Bernard Amsalem, après avoir visité différentes infrastructures sportives, en cours de réalisation et de réhabilitation, ainsi que sa réunion avec les responsables des secteurs concernés par l'organisation des jeux, sont venues rassurer les autorités locales qu'elles étaient sur la bonne voie. Mieux, M. Amsalem n'a raté aucune occasion pour vanter les installations sportives et hôtelières ainsi que les équipements de transport dont dispose la capitale de l'Ouest du pays, prédisant un «*franc succès*» à la 19<sup>e</sup> édition. La qualité de toutes les installations sportives et hôtelières que prépare Oran pour abriter la manifestation sportive méditerranéenne a même poussé le responsable en question à placer la barre haut en confiant que le CIJM table énormément

sur la prochaine édition pour en faire la meilleure depuis la création des jeux en 1951. Un défi que les organisateurs algériens se disent prêts à relever. Déjà, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, s'était engagé, lors de l'arrivée à Oran de l'emblème des JM en début juillet dernier en provenance de Tarragone, la ville espagnole qui a accueilli la précédente édition, que les autorités algériennes sont mobilisées pour que les jeux d'Oran soient tout simplement «*inédits*». Une manière de faire visant à confirmer le retour de l'Algérie au-devant de la scène et prouver qu'elle était capable d'organiser des grandes manifestations sportives, sachant qu'il y a quelques semaines Alger a abrité les jeux africains de la jeunesse. En tout cas, les premières impressions des membres de la commission technique du CIJM, et ce, pour leur première mission à Oran, plaident largement en faveur des organisateurs algériens. Mieux, ce comité s'attend à ce que tout soit fin prêt en matière de sites de compétition, d'entraînement et d'hébergement, avant une année ou plus du coup d'envoi des JM programmés lors de l'été 2021. C'est surtout le nouveau complexe sportif dont va bénéficier Oran pour l'occasion, et qui est en cours de réalisation, qui a attiré l'admiration de la délégation du CIJM.

## CAN-2019 (Qualifications/4<sup>e</sup> j) Un trio namibien arbitrera les Verts face au Bénin

LE MATCH Bénin-Algérie, comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, prévu le 16 septembre à 16h00 au lieu de 15h30 au stade de l'Amitié à Cotonou, groupe D, sera dirigé par un trio arbitral namibien sous la conduite de Jackson Pavasa. Le directeur de jeu Pavasa sera assisté par ses deux compatriotes Matheuse Kanyanga et David Tauhulupo Shaanika. Pour mémoire, la rencontre aller prévue le 12 septembre à 20h45 au stade Mustapha-Tchaker de Blida a été confiée à un trio guinéens dirigé Ahmed Sekou Touré qui sera assisté par ses compatriotes Aboubacar Dombia et Sidiki Sidibe, alors qu'Ousmane Jacob Jacob Camar est désigné lui comme 4<sup>e</sup> arbitre. Le commissaire est soudanais, il répond au nom de

Mamoun Bushara Nasir. La CAF a enfin prévu l'Egyptien Essam Eldin Abdel Fattah Abdel Hamid comme évaluateur des arbitres. Le regroupement de la sélection nationale algérienne sous la conduite de Djamel Belmadi devra débiter le lundi 8 octobre 2018, selon la FAF. L'Algérie et le Bénin partagent la tête du groupe D avec 4 points à l'issue de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN-2019 disputée samedi et dimanche derniers. L'Algérie a décroché le point du match nul lors de son déplacement à Banjul face à la Gambie (1-1). De son côté, le Bénin a obtenu un nul à Lomé contre le Togo (0-0). Les deux premiers à l'issue des six journées de la phase de poules se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2019 prévue au Cameroun.

## Tennis / Classement mondial féminin Inès Ibbou à la 734<sup>e</sup> place

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou a perdu 88 places dans le nouveau classement mondial féminin et se retrouve au 734<sup>e</sup> rang, suivant la dernière publication de la World Tennis Association (WTA), dévoilée lundi. L'ancienne championne d'Afrique «junior», aujourd'hui âgée de 19 ans, s'était blessée il y a environ deux mois, alors qu'elle prenait part à un tournoi professionnel en Tunisie.

Elle est restée sans compétition depuis. Une longue absence qui a fini par se répercuter négativement sur son classement mondial, car n'ayant plus récolté le moindre point au cours des huit dernières semaines. Le classement mondial féminin est toujours dominé par la Roumaine Simona Halep, loin devant la Danoise Caroline Wozniacki (2<sup>e</sup>) et l'Allemande Angelique Kerber (3<sup>e</sup>).

CR Belouizdad/Sanctionné pour 2 matchs à huis clos

# Le Chabab dans une situation critique

■ Le Chabab Belouizdad se trouve dans une situation critique. La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) inflige au club la sanction de deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, en plus d'une amende de 100 000 DA pour «jet de projectiles avec provocation de dégradation de matériel dans les tribunes du stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi Ouzou», lors de la rencontre JSK-CRB (2-0) comptant pour la 7<sup>e</sup> journée du championnat Mobilis de Ligue 1.



Par Mahfoud M.

Le Chabab dans la tourmente

Le CRB est tenu aussi de rembourser au gestionnaire du stade les frais des dégâts occasionnés à l'intérieur du stade. Il faut rappeler que les supporters du Chabab se sont montrés violents après que l'arbitre ait sifflé un penalty pour l'équipe locale qu'ils estiment pas du tout logique. Ils ont saccagé les sièges sur lesquels ils étaient assis et ont bombardé le terrain de toutes sortes de projectiles. D'ailleurs, certains d'entre eux ont été arrêtés par les services de sécurité. C'est donc une mauvaise nouvelle pour le club qui jouera son prochain match en championnat à huis clos, ce week-end à domicile au stade du 20-Août-55 d'Alger. Déjà que le CRB se trouve bon dernier avec seulement deux points dans son escarcelle après

la sanction infligée en début de saison, quand il a perdu par forfait face à l'ASAM. Jouer sans son public lui sera sans aucun doute fatal et plus difficile.

## L'accord avec Madar, une bouffée d'oxygène

Par ailleurs, il y a eu une note d'espoir dans ce climat de grisaille que vit le club de Laâkiba, avec cet accord signé avec le groupe Madar qui a repris la SNTA et qui devrait être le prochain actionnaire principal du club algérois. L'accord intervient après plusieurs semaines de négociations avec les responsables de ce groupe qui ont émis le vœu, dans un premier temps, de sponsoriser le club avant de devenir l'actionnaire principal. L'accord a été conclu entre, d'une part, le président du club amateur sportif du Chabab,

Karim Chettouf et le DG de Madar, Amara. L'apport financier du groupe n'a pas été révélé par les responsables de Madar qui se sont contentés de dire qu'il devrait suffire pour diriger l'actuel exercice en attendant de trouver un accord définitif pour que l'entreprise intègre la SSPA en tant qu'actionnaire majoritaire et qui ne peut se faire qu'après la présentation des bilans financiers des deux dernières saisons. C'est une véritable bouffée d'oxygène donc pour le Chabab qui a vécu une véritable crise sous l'ère de l'ancien président Mohamed Bouhafs, tenu responsable de la crise qu'a vécue le club algérois, surtout qu'il n'avait pas régularisé la situation financière de ses joueurs et des membres du staff technique.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (8<sup>e</sup> journée)

## PAC-USMA ajournée pour samedi

La rencontre Paradou AC - LUSM Alger, comptant pour la 8<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis, programmée initialement le jeudi 27 septembre à 19h00 au stade Omar-Hamadi (Bologhine) a été décalée à samedi 29 septembre, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). L'instance chargée de la gestion de la compétition n'a pas précisé les raisons de ce report. L'USM Alger qui vient d'être éliminée en quarts de finale de la Coupe de la Confédération occupe la deuxième place du championnat avec 12 points en compagnie du CS Constantine et du NA Hussein-d'ey, mais compte deux matchs en retard. De son côté,

le Paradou AC qui demeure sur une défaite en championnat face au CS Constantine (2-0), est logé à la 7<sup>e</sup> place avec 9 points. La 8<sup>e</sup> journée de Ligue 1 débute jeudi avec le choc entre l'ES Sétif et le leader la JS Kabylie à 18h00 et se poursuivra vendredi et samedi. A noter que le match MC Alger-CS Constantine est reporté au 4 octobre.

## Ligue 2 : RCK-USMH samedi 29 septembre

Le choc de la 8<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 Mobilis entre le RC Kouba et l'USM El Harrach se jouera le samedi 29 septembre à 16h00 au stade

Mohamed-Benhaddad (Kouba), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. En prévision de cette rencontre, les services de l'APC de Kouba ont réaménagé la seconde tribune du stade réservée aux supporters des équipes visiteuses. Le RC Kouba partage la 14<sup>e</sup> place avec l'USM Blida (4 pts), devant d'une longueur la lanterne rouge l'USMH. Outre le match RCK-USMH, deux autres rencontres de la 8<sup>e</sup> journée se dérouleront samedi, il s'agit de A. Boussaâda-JSM Skikda et US Biskra-MC Saïda. Le reste des rencontres est programmé vendredi.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sûreté nationale

## Tentative de trafic de devises déjouée

LES SERVICES de la police aux frontières (PAF) de l'aéroport Houari-Boumediène ont réussi, dans le cadre de deux opérations distinctes, à déjouer une tentative de trafic de devises estimées à 26 700 euros, en possession de deux individus qui s'approprièrent à quitter le territoire national, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le premier individu a été arrêté à l'aéroport, alors qu'il s'appropriait à quitter le pays en direction de la Turquie avec en sa possession près de 8 700 euros, un montant qui dépasse la somme autorisée à faire sortir en dehors du pays sans déclara-

tion. La somme en devises a été saisie et transférée aux services compétents pour la finalisation des procédures légales, a précisé le communiqué. Dans une deuxième opération, les mêmes services ont saisi un montant de 18 000 euros non déclarés en possession d'un autre individu, indique-t-on de même source. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, les forces de police de Tlemcen ont saisi 7 kg de kif traité destinés au trafic et arrêté un suspect, selon le communiqué. A Constantine, les services de police ont saisi 234 comprimés psychotropes, une quantité de kif traité et arrêté deux suspects. **Ali B.**

Bouira

## Des dizaines de citoyens réclament le raccordement au gaz

DES DIZAINES de citoyens issus des villages Inesman, Ath Bouanane, Maâdhi et Ath Laqadhî, relevant de la commune de Taghzout (Est de Bouira), ont bloqué hier la route nationale N° 33 reliant Haizer au chef-lieu de wilaya en guise de protestation contre le «non raccordement» de leurs localités au réseau de gaz. Les manifestants ont posé sur la voie des objets hétéroclites pour barrer la route et empêcher le passage des automobilistes, ce qui a perturbé la circulation routière durant plus de deux heures. Les services de la gendarmerie sont intervenus pour rouvrir la voie après avoir dispersé les protestataires, a-t-on constaté. Ils réclament la dotation de leurs villages en gaz à l'approche de l'hiver pour faire face au froid glacial que connaît cette région montagnaise en pareille période. «Plusieurs responsables nous ont promis de raccorder les localités d'Inesman, Maâdhi, Ath Bouanane au réseau de gaz, mais aucune suite sur le terrain n'a été donnée. Il n'y a que des promesses, et nous continuons toujours de subir les affres du froid», se sont plaints de jeunes manifestants. La gestion des

affaires de l'Assemblée populaire communale (APC) de Taghzout, de laquelle dépendent les villages sus-cités, a été confiée, il y a près de quatre mois, au chef de daïra de Haizer en raison du blocage que connaît cette collectivité locale. Contactés par l'APS, les services de la daïra de Haizer ont assuré que des opérations avaient été inscrites pour raccorder leurs localités au réseau de gaz. Le directeur de l'Energie et des Mines de la wilaya, Guemini Lazhar, a expliqué que les localités de Maâdhi, Inesman ainsi qu'Ighil Oumenchar étaient «concernées par des opérations de raccordement au réseau de gaz». «Ces opérations ont été inscrites dans le cadre du programme complémentaire 2010-2014, puis gelées. Les études ont été finalisées en 2017 pour la réalisation de 40 km de réseau afin d'atteindre quelque 500 foyers dans ces villages montagnaux», a expliqué M. Lazhar. «Nous attendons le dégel de ces projets pour pouvoir les réaliser pour ces régions», a-t-il assuré, sans toutefois préciser les raisons à l'origine du dégel des projets en question. **Saty T.**

Médéa

## Un atelier de fusils et de munitions découvert à Ouled Maaref

UN ATELIER clandestin de fabrication de fusils et de munitions a été découvert à Ouled-Maaref, à 102 km au sud-est de Médéa, par la section de recherche de la gendarmerie de Ain-Boucif, a-t-on appris hier auprès du groupement de gendarmerie de Médéa. Cette opération est la deuxième du genre opérée par la gendarmerie de Médéa, après celle réalisée, début septembre courant, lorsqu'un atelier similaire a été découvert dans la commune de Ksar-el-Boukhari (sud du chef-lieu de wilaya) et qui avait abouti à la récupération de neuf fusils et une quantité de munitions, a-t-on rappelé de même source. Les éléments de la gendarmerie de Ain-Boucif ont récupéré, lors de la perquisition de l'atelier, quatre fusils de fabrication artisanale, des munitions, dont des munitions de guerre, ainsi que différents types d'outils et produits utilisés dans ce trafic, a-t-on signalé. **Anis H.**

## Soldes d'été à Alger



Loumis

Djalou@hotmail.com

Industrie mécanique en Algérie

## Baisse de 20 à 30% sur les prix des voitures Kia

■Après avoir inauguré une nouvelle usine de Gloviz pour le montage de véhicules de la marque Kia en Algérie, Youcef Yousfi, ministre de l'Industrie, a déclaré, hier, que les prix des véhicules qui sortiront de cette usine connaîtront une importante baisse allant de 20 à 30%.

Par Thinhinene Khouchi

«Cette baisse des prix des véhicules assemblés par Gloviz (Global Groupe) entrera en vigueur à la fin de l'année 2019», a affirmé le ministre de l'Industrie au deuxième jour de son déplacement à la wilaya de Batna et ce, après avoir inauguré la nouvelle usine de Gloviz pour le montage de véhicules de la marque Kia en Algérie. Selon le ministre, le prix du véhicule assemblé localement ne peut pas et ne doit pas dépasser celui de la voiture importée. A noter qu'en début d'année, l'usine d'assemblage automobile Kia avait fortement baissé ses prix après avoir bénéficié d'avantages fiscaux. Cette nouvelle usine, située au niveau de la commune de Djerma, dans la wilaya de Batna, emploie 2 000 per-

sonnes dans sa phase primaire, et augmentera les opportunités d'emploi avec plus de 5 000 travailleurs en 2019, avec le lancement de la phase de montage dite Full CKD, avec un taux d'intégration de 40%, indique le secrétaire général de Global Groupe. Elle est destinée à l'assemblage de quatre modèles de la marque sud-coréenne, à savoir Picanto, Rio, Sportage et Cerato, ainsi que le petit camion K2500. Dans son intervention, le ministre de l'Industrie a exprimé sa satisfaction quant à l'aboutissement de ce projet qu'il qualifie d'«important» pour la région et pour le pays. Il affirme qu'à ce rythme, les wilayas de Batna, Constantine et M'sila deviendront, dans 5 ans, un pôle d'excellence de l'industrie mécanique. Il précise aussi

qu'il était temps d'exploiter au maximum les 200 mines de plomb que renferme la capitale des Aurès, une région riche en ressources naturelles, expliquant que les objectifs d'exploitation de ces mines n'ont pas été atteints. Pour le secrétaire général de Global Groupe : «Gloviz répond aux standards mondiaux et prend en compte les normes de sécurité et les conditions requises pour obtenir les certificats de qualité». Il précise que l'entreprise renforce sa force par la formation d'ingénieurs et techniciens. Selon le ministre, KIA-Algérie est aujourd'hui l'une des «meilleures marques» dans le domaine de la formation, et ce, grâce «aux encouragements du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et aux efforts des autorités». La nouvelle usine Gloviz, à travers Kia-El-Djazair, représente un grand pas en avant dans la diversification des capacités industrielles du pays. Enfin, la nouvelle unité de montage, dont les travaux ont été achevés durant le mois d'août 2018, a été construite sur une superficie de 50 hectares, dont 25 ha dédiés à l'assemblage et 6 500 m<sup>2</sup> réservés à la future Kia Motors Academy et 2 500 m<sup>2</sup> pour le centre d'assistance.

T. K.

Hamid M.

Tizi Ouzou/Alimentées par le barrage de Taksebt

## Une dizaine de localités seront privées d'eau pendant deux jours

UNE DIZAINES de localités de la wilaya de Tizi Ouzou, alimentées depuis le barrage Taksebt, seront privées d'eau potable aujourd'hui et demain en raison de travaux, a indiqué hier l'Algérienne des eaux de Tizi Ouzou dans un communiqué. Il s'agit, selon la même source, de Boudjima, Ait Aissa, Tizirt, Tala

Athmane, Akkerou, Azeffoune, Yakourène, Aghribs, Ifissène et Ouaguenoune. Des travaux de raccordement sur le système de transfert d'eau potable depuis le barrage Taksebt vers le flanc-Nord de la wilaya de Tizi Ouzou est à l'origine de cette mesure, selon les précisions fournies par l'ADE. **Hamid M.**